M. Erik Nielsen (Yukon): Puisque les députés n'ont pas tous l'intention de participer au programme proposé par le ministre et que les annonces parues dans les journaux nationaux donnent l'impression très nette aux électeurs que leur député y participe, le ministre renoncerat-il à publier ou donnera-t-il à ses représentants l'ordre de cesser de publier l'annonce disant que tous les députés

M. Andras: J'avais l'impression que tous les députés voudraient assumer une certaine responsabilité à ce sujet. Depuis un an, nous avons reçu beaucoup d'instances.

M. Nielsen: Pas de tous les députés.

sont impliqués dans le programme?

M. Andras: Peut-être pas de tous. Peut-être que le député lui-même désire éviter cette responsabilité. Mais beaucoup d'autres députés m'ont dit qu'ils désirent faire leur apport dès que ces projets seront étudiés. Selon moi, leur suggestion est louable et je l'ai suivie du mieux possible.

M. Nielsen: Le ministre voudrait-il répondre à ma question et cesser de faire de la publicité?

L'AGRICULTURE

LA MISE EN VIGUEUR DE LA SUBVENTION POUR LE LAIT— LES RÉSULTATS DES POURPARLERS ENTRE LES OFFICES PROVINCIAUX DE COMMERCIALISATION ET LES REPRÉSENTANTS DES INDUSTRIES

M. Terry Grier (Toronto-Lakeshore): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture. Peut-il informer la Chambre des résultats de la réunion tenue mercredi entre les offices provinciaux de commercialisation et les représentants des industries à propos de la mise en vigueur de la subvention du lait annoncée par le premier ministre?

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Une autre réunion a lieu aujourd'hui. Ainsi que je l'ai déjà dit, les réactions ont été assez bonnes. On s'occupe présentement d'éliminer certaines difficultés pratiques—je crois que c'est là la meilleure façon de résumer la question.

M. Grier: Monsieur l'Orateur, mercredi, en réponse à une question que je lui ai posée, le premier ministre a parlé soit d'un gel, soit d'une diminution des prix du lait par suite de la subvention. Le ministre de l'Agriculture peut-il nous confirmer que sa déclaration écrite de la même date, concernant la portée et le résultat escompté de ces réductions, constitue en fait un objectif de la politique du gouvernement?

• (1130)

M. Whelan: Monsieur l'Orateur, tout dépend des ententes que nous conclurons avec chacune des provinces qui influent sur le marché du lait de consommation. Ces consultations se poursuivent.

Questions orales

LE LAIT—LA QUESTION D'UN PRIX RENTABLE POUR LES FERMIERS

M. A. P. Gleave (Saskatoon-Biggar): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Lors de l'étude de ces subventions, des réductions et le reste, le ministre de l'Agriculture voudrait-il assurer à la Chambre que les producteurs de lait toucheront un prix suffisant pour leur permettre de rentrer dans leurs frais de production et de rester en affaires, afin qu'ils disposent de produits laitiers en quantités suffisantes pour répondre aux besoins des Canadiens?

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, les initiatives fédérales concernant le lait destiné à la transformation de même que les mesures prises par les offices provinciaux de commercialisation pour tenter d'assurer un revenu suffisant aux producteurs, par l'entremise des principaux offices dans les provinces qui réalisent plus de 80 p. 100 de cette production, ont prouvé notre intérêt à la question. Le gouvernement tient à ce que les consommateurs de lait n'aient pas à assumer ces frais supplémentaires au-delà de leurs moyens. C'est ce qui explique la proposition que nous leur faisons maintenant. Je le répète, nos initiatives témoignent de notre intérêt à la question, et la réunion que nous convoquons pour le 27 septembre avec les ministres provinciaux de l'agriculture et, plus tôt, avec les dirigeants d'organismes nationaux de l'agriculture en sont une preuve encore plus

[Français]

L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

QUÉBEC—L'ASSISTANCE AUX ZONES DÉSIGNÉES ET SPÉCIALES—ON DEMANDE QU'UNE ANNONCE SOIT FAITE SUR LES NÉGOCIATIONS AVEC LES PROVINCES

M. Adrien Lambert (Bellechasse): Monsieur l'Orateur, je me rends compte que la présidence est tout à fait juste, étant donné la déclaration faite hier. Je désire poser une question à l'honorable ministre de l'Expansion économique régionale.

Étant donné oue le ministre avait annoncé, il y a quelques mois, que des négociations étaient en cours avec les provinces relativement au programme d'assistance aux régions des zones spéciales et autres, peut-il dire à la Chambre s'il fera bientôt une déclaration à la suite des entretiens qu'il a eus à ce sujet avec le gouvernement du Québec, afin que les responsables, au niveau municipal, sachent à quoi s'en tenir, et ce le plus tôt possible?

[Traduction]

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre de l'Expansion économique régionale): Monsieur l'Orateur, des discussions très sérieuses se poursuivent à un échelon élevé entre les fonctionnaires du ministère et le gouvernement du Québec, de fait avec tous les gouvernements provinciaux. Je voudrais signaler au député que, dans le cas du Québec, des progrès sensibles ont été réalisés concernant un accord sur la politique générale d'expansion pour le Québec touchant non seulement mon ministère, mais d'autres organismes fédéraux. Nous espérons et comptons être en mesure de passer et de signer un accord général d'expansion plus tard cette année et peut-être même d'ici un mois ou six semaines.